

**Communiqué du 05 février 2025**  
**Collectif des Réprimé·es de l'Éducation nationale « Sois Prof et Tais-Toi ! »**

## **Chef.fes déplacé.es et répression : la vengeance de l'Administration**

Au lycée Mimard de Saint-Étienne, Patrice Chapat et Sylvain Therrat s'opposent au proviseur en conseil d'administration sur la dotation horaire du lycée. Ce dernier, voyant qu'il ne pourra pas obtenir la majorité, tente d'interrompre le C.A., sans succès puisque ce dernier se poursuivra sans lui pour statuer sur la question qui était à l'ordre du jour. Le proviseur est remplacé en cours d'année scolaire, preuve que les nombreux signalements (dont cet incident n'est que le dernier) sur les pratiques abusives de ce proviseur étaient fondés. Mais l'administration a convoqué Patrice et Sylvain devant des conseils de discipline, Patrice ayant subi une mutation d'office à l'issue de ce conseil.

Au lycée Thuiller d'Amiens, Aude Marécaille, Claire Quaglia, Justine de Reynies, et Emilio Sciarrino lancent l'alerte sur le comportement de leur proviseure : pratiques autoritaires et harcelantes, malversation au niveau de la trésorerie, etc. Cette proviseure, tout comme l'intégralité de l'équipe de direction, sont déplacés en conséquence de ces alertes. Mais l'administration a en retour convoqué Aude, Claire, Justine et Emilio, ce qui s'est conclu par un conseil de discipline. Le tribunal administratif d'Amiens a cassé les sanctions prononcées contre les « 4 de Thuiller » (en particulier celle d'Aude qui avait été sanctionnée par une mutation d'office), mais l'administration, dans un acharnement inouï, a reconvoqué Aude pour la repasser en conseil de discipline et la déplacer à nouveau !

Au lycée Victor Hugo de Marseille, pendant l'année scolaire 2022/2023, un conflit oppose l'équipe de vie scolaire et de nombreux personnels au proviseur du lycée suite à des propos racistes et sexistes prononcés par lui . L'année précédente, les personnels s'étaient déjà affrontés à la précédente direction en défendant des AED non reconduits pour avoir fait remonter des propos racistes attribués à une enseignante et qui n'avaient pas donné lieu à une enquête approfondie . Le conflit s'est étendu sur plusieurs mois et une année scolaire et demi avec au total 2 licenciements et 8 non-renouvellements prononcés contre 10 assistants d'éducation . Ce proviseur a fini par être déplacé vers les services de la DSDEN, mais en retour, non seulement les 10 assistants d'éducation n'ont pas été réhabilités et ont même pour certains été attaqué aussi au pénal, mais deux personnels, Christine Gorce et Frédéric Salvy, ont été mutés « dans l'intérêt du service » pour avoir soutenu l'équipe de vie scolaire !

À l'école Pasteur de Saint-Denis, tous·tes les enseignant.es alertent la direction académique du comportement et des agissements dangereux de leur nouvelle directrice. Par la suite, celle-ci témoigne dans un mensuel d'extrême-droite, *L'Incorrect*, pour dénigrer l'école et surtout les personnels qui y enseignent. Deux vidéos sont également mises en ligne par le mensuel. Au bout de plusieurs mois, la directrice est remplacée. Mais l'administration a en retour activé une procédure de mutation forcée « dans l'intérêt du service » à l'encontre des 6 enseignant.es syndiqué.es de l'école !

L'administration ne supporte pas d'être prise à défaut en flagrant délit d'avoir couvert des agissements de chef.fes qui se comportent mal. Pour masquer ce fait et pour se venger des personnels (très souvent syndiqués) qui ont mis en lumière ces faits, l'administration réprime celles et ceux qui ont lancé l'alerte ! Il s'agit aussi de dissuader toutes celles et tous ceux qui seraient tenté·es de signaler ce genre d'agissement, et d'imposer toujours plus de caporalisation et de verticalité par la peur.

**Ces pratiques sont insupportables ! La répression doit cesser**

**Les lanceurs et lanceuses d'alerte doivent être protégé.es et non réprimé.es !**

**Collectif des réprimé·es de l'Éducation nationale « Sois prof et tais-toi ! »**

Mail : [stop.repression.education@gmail.com](mailto:stop.repression.education@gmail.com)    Twitter : [@soisproftaistoi](https://twitter.com/soisproftaistoi), [#SoisProfEtTaisToi](https://twitter.com/SoisProfEtTaisToi)

Site : [collectifdesreprimees.fr](http://collectifdesreprimees.fr)

YouTube : [Sois prof et tais-toi](https://www.youtube.com/soisprofetais-toi)